

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE AVICO-AQUACOLE SARL »

Siège Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE BIS
ANCIEN NAMOUE, Lot 701, Ilot 98

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE AVICO-AQUACOLE
SARL »

Objet : IMPORT-EXPORT, MATERIEL ET NOURRITURE POUR ELEVAGE DE VOLLAILE, GESTION DE FERME AVICOLE ET HALIEUTIQUE, ELEVAGE DE VOLLAILE, FORMATION ET COACHING, CONSTRUCTION DE BATIMENT DE VOLLAILE, PRESTATION DE SERVICES ET DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE BIS
ANCIEN NAMOUE, Lot 701, Ilot 98

Dirigeant(s)
(GÉRANT)

Mlle

TANOBIAN

GNANKON

PATRICIA

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05103
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

du

17/05/2023

au

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe

n°35699/GTCA/RC/2023 du 17/05/2023

